



CONSEILS RÉGIONAUX

BULLETIN D'ADHÉSION



POURQUOI ADHÉRER ?

- Être à la **source de l'information** permettant de mieux répondre aux **attentes citoyennes** de **préservation de l'environnement** et d'**amélioration du cadre de vie**.
- Donner à votre collectivité **plus de références techniques** et ainsi encourager les pratiques innovantes pour les espaces de nature, les infrastructures de transport, des espaces verts des collèges et autres établissements dont la gestion vous incombe.
- **Valoriser vos réalisations** innovantes qui peuvent servir d'exemples.
- Contribuer collectivement à l'**innovation** dans le domaine de la **nature en ville** et des **espaces verts** pour améliorer le **bien-être des habitants** avec les autres **collectivités**, les **entreprises**,

“ **REJOINDRE LES 500 STRUCTURES ADHÉRENTES**
PARMI LESQUELLES 200 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

QUELS BÉNÉFICES POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS ?

- Intégrer un **réseau d'échanges** de connaissances
- Bénéficier d'une **veille scientifique** et **technique** régulière sur les **travaux de recherche** et d'**expérimentation** français et à l'échelle internationale.
- Accéder à des **informations techniques** validées scientifiquement dans les domaines de l'**agronomie**, de l'**innovation végétale**, de la **biodiversité** et de la **protection des végétaux**
- Disposer d'**outils mis en commun**, d'**aide à la décision** pour l'optimisation de la gestion des services
- Encourager la **créativité** des **personnels** par la **mutualisation d'expériences** et la participation à des **journées thématiques**.

“
UN ARGUMENTAIRE
ET UNE NOTE SONT
DISPONIBLES SUR NOTRE
SITE POUR PRÉPARER
LA DÉLIBÉRATION

NOS PARTENAIRES “COLLECTIVITÉS”





ADHÉSION PAR ANNÉE CIVILE

VOTRE COLLECTIVITÉ PEUT ADHÉRER
À TOUT MOMENT POUR L'ANNÉE EN COURS

POUR QUEL SERVICES EN CONTREPARTIE ?

- Des **ressources en ligne** allant de la fiche synthétique opérationnelle aux comptes-rendus d'expérimentations. Accessibles sur www.plante-et-cite.fr
- Des **journées techniques** sur toute la France
- Des **publications annuelles** (*format papier*)
- Un **bulletin de veille** mensuel «Références Plante & Cité». Ce bulletin de veille offre un panorama des articles parus dans la presse spécialisée espaces verts et paysage, française et étrangère.
- Une **lettre d'information** mensuelle

COMMENT ADHÉRER À PLANTE & CITÉ ?

- En ligne sur www.plante-et-cite.fr/inscription/formulaire
- En renvoyant le coupon de demande d'adhésion ci-dessous.

BULLETIN D'ADHÉSION CONSEILS RÉGIONAUX

NOM DE LA STRUCTURE

NOM DU CONTACT

FONCTION

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADHÉSION POUR L'ANNÉE :

tous les champs sont obligatoires

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

TARIF FORFAITAIRE* POUR LES CONSEILS RÉGIONAUX

*Le montant de la cotisation constitue un investissement collectif dans la recherche et représente moins de 0.5 pour mille du coût d'entretien des espaces verts et naturels.

FORFAIT	COTISATION	<input checked="" type="checkbox"/>
CONSEILS RÉGIONAUX	3 090 €	

À renvoyer par mail ou par courrier aux coordonnées ci-dessous. Nous vous recontacterons dès réception.

